

Paysannerie

Version du: 28.07.2015

La paysannerie n'a jamais constitué un groupe homogène. Par paysan, on désigne en général le propriétaire ou le locataire (fermier) d'une terre cultivable qu'il exploite lui-même, avec sa famille et éventuellement quelques domestiques ou employés. Actuellement, les paysans se distinguent surtout par leur situation économique et leurs positions idéologiques (gros paysans, petits paysans, paysans de montagne; adeptes d'une agriculture industrielle ou biologique). Avant la Révolution française, la hiérarchie sociale se basait sur les différents statuts personnels. En s'alliant au XX^e s. avec les forces bourgeoises et en bénéficiant de l'image d'une Suisse idéalisée comme "Etat paysan", ceux-ci ont pu exercer sur la vie politique une grande influence, qui n'a commencé à s'estomper qu'à la fin du XX^e s.

1. Préhistoire et Antiquité

Auteure/Auteur: Philippe Della Casa | Traduction: Pierre-G. Martin

Avec le réchauffement climatique qui suivit la dernière glaciation, une nouvelle économie (**Néolithique**) se répandit en Europe, basée sur la céréaliculture (**Terres ouvertes**) et l'**élevage**. Le paysan apparut avec le passage de la chasse et de la cueillette à l'**agriculture** et à la sédentarité, étape décisive dans l'histoire des civilisations; à ce stade, il n'était que le porteur de cette mutation des bases matérielles de l'existence (**Economie de subsistance**), sans autres significations socio-culturelles. Mais l'agriculture et l'élevage permirent l'accumulation de provisions et de biens (terres, bétail), prémisses du développement de formes d'organisation économique et sociale plus complexes.

En comparaison européenne, le territoire de la Suisse actuelle fut touché relativement tard par la "révolution néolithique". Les plus anciens témoins de formes de vie paysanne dans les Alpes (Bellinzzone-Castel Grande; Sion-place de la Planta) datent d'env. 5000 av. J.-C. On a découvert sur le Plateau de nombreuses [stations littorales](#) néolithiques. Ces sites lacustres ont livré en abondance des restes organiques, graines, fruits, ossements d'animaux, bois, grâce auxquels nous connaissons les plantes cultivées et les animaux domestiques de l'époque, si bien qu'il est possible de reconstituer de manière plausible les conditions de vie et de travail des premiers paysans, notamment ceux ayant vécu sur les bords des lacs de Zurich ou de Neuchâtel.

Des stations lacustres sont attestées jusqu'au début du I^{er} millénaire av. J.-C. On peut supposer que la production agricole resta la base de la subsistance aux âges du Bronze et du Fer. Dans les Alpes, le site de Munt Baselgia à Scuol offre un bon aperçu d'une exploitation du Bronze bien développée, avec alternance annuelle des cultures, élevage ovin et production laitière. On voit apparaître des activités spécialisées comme l'extraction de minerai et la métallurgie, donc une division croissante du travail, dont témoigne aussi la hiérarchisation sociale perceptible dans les habitats et dans les nécropoles. Ainsi, les sites de hauteur fortifiés de l'époque de Hallstatt, comme Châtillon-sur-Glâne, qui avaient une fonction de centre, devaient être entourés de petits habitats paysans qui garantissaient leur approvisionnement. La société celte du second âge du Fer (La Tène) connaissait, selon les descriptions de César dans sa *Guerre des Gaules*, un système clientélaire composé de princes héréditaires, de paysans non libres et d'esclaves. Cependant, les sources archéologiques (Boscéaz ou Marthalen par exemple) ne révèlent rien sur la position sociale des paysans ni sur leur statut juridique.

Les Romains amenèrent leur ordre économique et social, dans lequel les grands domaines patriciens jouaient un rôle déterminant. Un réseau serré de [villae](#) recouvrit le Plateau et s'étendit même dans les Alpes; ces unités de production agricole étaient normalement exploitées par des intendants ou des fermiers (*coloni*), assistés d'esclaves et d'affranchis. L'existence de petits paysans libres est néanmoins attestée.

2. Moyen Age

Auteure/Auteur: Thomas Hildbrand, Matthias Weishaupt | Traduction: Pierre-G. Martin

Au Moyen Age, la production agricole occupait plus de 90% de la population. Contrairement au moderne *Bauer* qui en dérive, le terme médiéval allemand de *pur* ne désignait pas à l'origine un agriculteur, mais un voisin, un villageois. De même le français "vilain", du bas-latin *villanus* (habitant d'une *villa*) eut le sens de campagnard avant celui de paysan. Il n'est donc pas tout à fait exact de rendre par "paysannerie" les termes *burschap* et *gebursami* que l'on rencontre dans les sources alémaniques: ils visent moins une profession qu'un groupe de voisinage, en tant qu'organisation juridique et sociale. Leur sens est proche de celui de [communauté de voisinage](#) ou de communauté villageoise ([Village](#)), si importante dans le processus de socialisation médiéval.

Les termes de *pur* et de vilain étaient employés aussi pour désigner, dans la [société d'ordres](#), les membres du tiers état, c'est-à-dire non seulement les paysans, mais tous ceux qui n'appartenaient ni au clergé ni à la noblesse, y compris les citadins, les artisans et les commerçants, tous ceux qui avaient pour fonction de servir et de travailler. Enfin, on trouve dans la littérature didactique, à côté de textes qui font l'éloge du travail de la terre, un emploi péjoratif de *pur* et de vilain. Nobles et clercs appliquaient ces termes aux paysans rebelles ou aux bourgeois parvenus, afin de remettre ces gens à leur place. Il en est ainsi par exemple dans le *Ring* de Heinrich Wittenwiler (vers 1410) ou le *Dialogus* de Felix Hemmerli (vers 1450).

Nous sommes renseignés sur les paysans du Moyen Age par des sources écrites ou matérielles. Les premières proviennent surtout de seigneurs ecclésiastiques et laïques et n'offrent qu'une vision extérieure et partielle de la paysannerie.

En outre, jusqu'à la fin du XIII^e s., il s'agit essentiellement de terriers et de chartes qui décrivent les rapports juridiques entre seigneurs et paysans ou qui règlent le partage entre des seigneurs rivaux de droits fonciers et seigneuriaux pesant sur la population paysanne. Dès le XIV^e s., le domaine couvert par les documents écrits seigneuriaux (livres de comptes, listes de redevances, inventaires) s'élargit et l'on peut y percevoir des données plus concrètes (prestations réelles,

mutations foncières, renseignements personnels sur les paysans). Les paysans eux-mêmes commencent aussi à recourir à l'écrit ou du moins à apparaître dans les sources comme sujets agissants. Cela vaut par exemple pour des textes portant sur l'organisation des collectivités rurales ([Coutumes locales](#)) ou pour des accords relatifs à la possession de tenures paysannes (contrats de vente, successions). Les premiers documents privés (correspondance, livres de raison) émanant de la population paysanne datent de 1500 environ. De leur côté, les sources matérielles et iconographiques renseignent sur la vie quotidienne et sur l'évolution du paysage sous l'effet de l'exploitation agricole.

La différenciation croissante qui se manifeste au sein de la [société rurale](#) au cours du Moyen Age est étroitement liée à l'évolution d'institutions capitales comme la [seigneurie foncière](#), la [ville](#) et la [seigneurie territoriale](#), ainsi qu'aux mutations des systèmes économiques. Longtemps, dans les sources écrites qui émanent surtout de seigneurs ecclésiastiques, les habitants des campagnes apparaissent presque exclusivement comme des objets du pouvoir. Les paysans, libres ou non libres (serfs), étaient définis socialement par leur position dans la [familia](#) seigneuriale et économiquement par leurs obligations (redevances, corvées) dans le [régime domanial](#). Dès le milieu du XIII^e s., diverses organisations sociales sont de mieux en mieux perceptibles. Elles avaient pour base les [communautés](#) paroissiales d'usagers, dont le but était l'exercice commun de droits et devoirs dans les domaines agricoles (alpages, [biens communaux](#), assolement) et religieux (entretien de l'église et de son desservant). Dans les villages et dans les communautés de vallée, les diverses formes de coopération (économiques, juridiques et politiques) aboutissaient à un système complexe d'obligations mutuelles et d'interdépendances entre voisins. Le croisement des intérêts et des formes d'organisation se traduisait en liens et exclusions sociaux, au gré de critères comme l'accès aux droits d'usage, la propriété, le voisinage et la parenté. Sur le Plateau, dans le Jura, les Préalpes et le sud des Alpes, le développement de formes de coopération villageoises est lié à celui de la seigneurie territoriale; en Suisse centrale et dans les hautes vallées alpestres, par contre, la faible emprise de la féodalité a peut-être favorisé des regroupements collectifs plus vastes.

La population paysanne médiévale ne formait pas un groupe homogène et il serait faux d'imaginer une "paysannerie" unie dans la défense de ses intérêts, alors qu'elle était profondément divisée. Toutes sortes de facteurs déterminaient la position

sociale: le statut personnel (libre, non libre, serf) était l'un d'eux, mais il perdit peu à peu de son sens, tandis qu'en gagnaient les disparités économiques. De plus en plus évidentes au bas Moyen Age, elles se traduisaient surtout par la propriété de champs et de trains d'attelage (charrues et bêtes de trait) déterminant l'étendue de terre à labourer et la richesse du propriétaire. Le statut économique et social (laboureur possédant un train de charrue complet, fermier, [Tauner](#)) au sein de la communauté villageoise dépendait aussi pour beaucoup des liens avec les détenteurs de droits seigneuriaux. Dans les villages comme dans les communautés de vallée, on trouve généralement au bas Moyen Age une petite élite locale (mayor ou *Meier*, cellérier, sous-bailli), qui se distinguait par ses ressources matérielles et son prestige social, et faisait fonction d'intermédiaire entre le seigneur et les villageois.

La différenciation sociale s'accéléra à la fin du Moyen Age sous l'effet de phénomènes comme l'apparition d'un [marché agricole](#) (pour ceux qui pouvaient y accéder) ou la spécialisation dans l'élevage ou la viticulture, activités qui exigeaient de fortes mises de fonds et entraînaient un endettement croissant envers les fournisseurs de capitaux, souvent citadins.

La vie quotidienne et la mentalité de la population rurale, surtout celles des paysans pauvres, restent obscures, car les sources, d'ailleurs rares, sont encore peu étudiées. Les vêtements, les logements, les objets d'usage courant étaient en général très simples. L'alimentation, peu variée, consistait essentiellement en fèves, choux et céréales (épeautre, avoine); son abondance dépendait de la conjoncture et de la saison. La faim était une expérience récurrente, interrompue par de brèves périodes de satiété et accompagnée du rêve d'un lieu où les nourritures surabonderaient. La maladie et la mort étaient omniprésentes. Mais les angoisses qu'elles suscitaient, les représentations religieuses, les rites et la spiritualité des populations rurales du Moyen Age sont aussi mal connues que, par exemple, leur conception (et leur emploi) du temps.

Ce qu'on appelle "exploitation paysanne familiale" recouvrait une grande diversité de formes concrètes d'organisation. La famille ou le ménage constituait l'unité de base pour la production, la consommation et la reproduction. La famille nucléaire (mari et femme avec les enfants qui n'étaient pas morts en bas âge, rarement plus de quatre) semble répandue au bas Moyen Age. On n'a pas pu prouver en

Suisse la stricte répartition des tâches selon les sexes que l'on observe ailleurs. La position sociale des femmes est peu documentée, mais on admet que l'évolution vers une société toujours plus patriarcale a aussi touché les campagnes. Le ménage paysan était une unité de consommation et de production liée au cycle de vie, réunissant sous un même toit deux ou temporairement trois générations et, dans des phases transitoires, plusieurs membres adultes d'une fratrie, ainsi que, parfois, quelques domestiques. Sa composition fluctuait fortement. De nombreux paysans sans terre changeaient fréquemment de domicile, à la recherche de travail et au gré des saisons. Il en résultait une forte mobilité (bien attestée par exemple en Valais), même si elle restait dans un cadre régional, ce qui prouve l'existence d'un important réseau de relations sociales entre "amis" ou "compagnons", au-delà de la parenté.

La paysannerie s'est longtemps vu attribuer par l'ancienne historiographie suisse un rôle moteur dans la naissance de la Confédération ([Mythes fondateurs](#)). Celle de Suisse centrale, en particulier, passait pour une force agissante tendue vers la liberté et l'indépendance, voire pour la fondatrice d'"Etats paysans". Mais rien dans les sources ne corrobore cette vision d'une paysannerie qui aurait eu une participation décisive dans le mouvement communal du bas Moyen Age. On a donc aujourd'hui abandonné l'idée de communautés paysannes donnant naissance à des Etats territoriaux libres et démocratiques. Même les communautés de vallée, attestées dès les XII^e ou XIII^e s., n'étaient pas des collectivités égalitaires et démocratiques; un petit nombre de vieilles familles y faisaient la loi; le reste de la population est à peine connu. Les groupes paysans n'apparaissent pas non plus comme des éléments déterminants dans la formation de la Confédération aux XIV^e et XV^e s., qui fut surtout le fait des villes.

Le développement des seigneuries territoriales et les mutations de l'agriculture entraînèrent au bas Moyen Age une accélération des changements sociaux et une aggravation des tensions politiques. Ces évolutions aboutirent d'une part à des conflits entre paysans ou entre villageois (à propos des droits d'usage, des frontières communales, etc.) et d'autre part à des querelles sur la définition des droits et devoirs respectifs des villageois et des seigneurs territoriaux (nobles, abbayes, villes), par exemple à Zoug en 1404 (*Siegel- und Bannerhandel*), à Grüningen en 1441, dans l'Oberland bernois en 1445-1451 (*Böser Bund*), à Fribourg en 1449-1452, à Wädenswil en 1467-1468. Parmi les pouvoirs qui s'affermirent au

XV^e s. en s'opposant aux campagnards, on trouve les groupes dirigeants de certains cantons-villes (Zurich, Berne, Lucerne, puis Fribourg, Soleure, Schaffhouse). Ces conflits ne peuvent pas être réduits à une opposition ville-campagne; ils s'inscrivent dans le cadre plus large d'un processus de concentration des pouvoirs au détriment des sujets, tant citadins que ruraux. Ils touchaient parfois à la vie quotidienne de tout un chacun (conflits sur les dîmes), mais plus souvent aux droits et privilèges des villageois. Or ces privilèges profitaient surtout aux élites campagnardes; leur défense répondait donc aux intérêts d'une minorité, même lorsqu'elle prenait la forme de ce que l'on nomme, un peu abusivement, [révoltes paysannes](#).

Lors de nombreux conflits du bas Moyen Age (affaire Amstalden en 1478, affaire Waldmann en 1489, sac du couvent de Rorschach en 1489), les élites urbaines et rurales s'assurèrent une aide mutuelle contre les sujets révoltés. Par le convenant de Stans (1481), les autorités des cantons-villes et des cantons campagnards marquèrent leur volonté commune de lutter contre les rébellions. A la fin du XV^e s. et au début du XVI^e, des phénomènes politiques (territorialisation, concentration du pouvoir), économiques (spécialisation et capitalisation de l'agriculture) et sociaux (inégalités) se combinèrent pour accroître les risques de conflits dans les campagnes et pour envenimer ceux qui éclatèrent en divers lieux, en 1513-1516, autour du partage des ressources (soulèvement de Köniz, guerre des Oignons à Lucerne, *Lebkuchenkrieg* ou guerre des Pains d'épices à Zurich).

3. Epoque moderne

Auteure/Auteur: André Holenstein | Traduction: Pierre-G. Martin

A l'époque moderne, la société en Suisse était essentiellement agraire. Les trois quarts de la population environ vivaient entièrement ou partiellement de l'agriculture. Par paysans, on entendait les producteurs indépendants qui pouvaient se nourrir, eux et leur famille, des revenus de leur domaine. Pour décrire de manière plus détaillée les structures sociales, on distinguait, dans les régions de terres ouvertes, d'une part les laboureurs (all. *Vollbauer*), qui possédaient un train de charrue complet, d'autre part les *Tauner*, artisans et ouvriers à domicile, cultivateurs de lopins qui ne suffisaient pas à assurer leur existence. Au sens large, un paysan était un habitant de la campagne, par opposition au seigneur

et au citoyen. Dans l'ancienne Confédération, les paysans étaient, sauf dans les cantons campagnards, sujets d'autorités municipales ou de princes; comme tels, ils n'avaient pas de droits politiques.

La situation géographique et le climat contribuaient à dessiner la société paysanne, avec les facteurs sociaux, juridiques, politiques et économiques (population, organisation sociale, **structures agraires**, rapports fiscaux et de propriété, grandeur du domaine, effectifs en main-d'œuvre, conjoncture agricole, accès au marché, routes, techniques culturelles). Les historiens ont essayé, en s'appuyant sur divers critères (production, structure de l'habitat, utilisation du sol, intégration au marché, poids des charges féodales) de définir les **zones agraires** typiques de l'ancienne Confédération: les "terres à blé" du Plateau, les cultures mixtes du Jura, des Préalpes et des parties élevées du Plateau, le "pays des bergers" sur les pentes nord des Alpes et la zone intra-alpine.

La possession d'un domaine et l'exploitation familiale restaient les bases de la paysannerie. Vu les rendements généralement assez bas et sujets à de fortes variations, le but de l'exploitation était de produire, de la manière la plus sûre et régulière possible, de quoi couvrir ses besoins. Dans le domaine du droit successoral, on distingue deux modèles fondamentaux: la transmission indivise à un unique héritier (pratiquée dans quelques régions du Plateau des cantons de Fribourg, Berne, Argovie et Lucerne) et le "partage réel" entre tous les héritiers sur une base égalitaire, qui prédominait en Suisse orientale, à Bâle, à Genève, aux Grisons, en Valais, au Tessin. De fait, l'héritage était un processus complexe, dépendant de systèmes successoraux et de pratiques matrimoniales variant selon les lieux et les familles. Le partage réel, plus facile à réaliser, était favorisé par la faiblesse, voire l'absence des obligations pesant encore sur la terre en vertu de la seigneurie foncière. Mais il entraînait un morcellement de la propriété et un déclin social, multipliant les petits paysans, les *Tauner* et les sans-terre.

L'exploitation se faisait dans un cadre collectif, particulièrement contraignant dans les villages soumis à l'**assolement** obligatoire. La commune réglait la coopération entre voisins et coordonnait l'usage des champs assolés et des communaux. Elle assumait des fonctions politiques et représentait les intérêts de ses membres face aux autorités. Dans les régions d'habitat dispersé et de domaines isolés, l'organisation collective et communale était plus lâche et se répartissait

entre plusieurs organismes, chacun assumant des compétences particulières (corporations gérant les communaux, les forêts, les alpages, commune judiciaire, communauté de vallée). L'appartenance à une communauté imposait certains devoirs, mais elle seule donnait accès aux biens communaux. A l'époque moderne, pour éviter une surexploitation de ceux-ci par des paysans pauvres toujours plus nombreux, beaucoup de communes limitèrent le cercle des ayants droit en prélevant des taxes élevées qui devaient dissuader d'éventuels arrivants.

A la fin du Moyen Age et au XVI^e s., les paysans réussirent souvent à devenir tenanciers héréditaires de leurs terres, voire à en obtenir la pleine propriété. Dans les régions où, contrairement aux vallées des Alpes et des Préalpes, le droit féodal avait gardé une assez grande influence, les seigneurs fonciers et justiciers, les détenteurs de dîmes et les autorités étatiques prélevaient une part, très variable localement, mais parfois considérable, des revenus du travail paysan, sous forme de cens en nature et en argent, de dîmes et d'impôts. L'agriculture supportait l'essentiel des finances publiques. Dans les cantons-villes et les principautés, la sujétion des paysans et autres habitants de la campagne s'exprimait aussi dans leur dépendance économique et politique envers la ville ou le prince, qui imposaient des privilèges économiques, dominaient le marché des capitaux, exigeaient le service militaire et ne partageaient guère le pouvoir politique. Les citoyens revendiquaient une supériorité politique et culturelle qui se manifestait souvent dans l'image caricaturale qu'ils se faisaient des paysans; ils les tenaient pour des êtres mal dégrossis, lourdauds, stupides, en oubliant la situation matérielle précaire des campagnards, l'oppression politique qu'ils subissaient et les mauvaises écoles dont ils disposaient. A cette vision s'opposait la figure littéraire du paysan madré, rusé, au bon sens proverbial, qui défendait ses droits et son honneur en dépit de la faiblesse de son état. Les élites cultivées, bourgeoises ou aristocratiques, virent aussi volontiers le paysan comme l'incarnation idéale de mouvements rénovateurs: le "paysan astucieux" mis en scène dans la propagande de la Réforme ou le "paysan philosophe" cher aux promoteurs du progrès agricole à l'époque des Lumières.

Dans les relations asymétriques entre autorités et paysans, ceux-ci ne restaient pas passifs. Les notions de pouvoir juste ou injuste, de justice fondée sur le sentiment naturel et sur la tradition légitimaient à leurs yeux les protestations contre les restrictions, charges et nouveautés arbitrairement imposées par les autorités. Dans la Confédération, les révoltes paysannes et mouvements de résistance contre

les mesures visant à renforcer le pouvoir étatique se référèrent très souvent aux traditions juridiques communales et aux anciennes libertés. Il en fut ainsi par exemple en 1525 et 1653 ([guerres des Paysans](#)). Des paysans pouvaient accéder à des fonctions dans l'administration locale ou paroissiale (sous-bailli, gouverneur de commune, juré, garde du consistoire, marguillier), qui leur donnaient un rôle d'intermédiaires entre les autorités et la société rurale. En dépit des antagonismes, il ne faut pas ignorer les contacts et la nécessaire coopération qui s'établissaient grâce à ces individus, dont la connaissance intime des réalités locales palliait l'état encore embryonnaire de l'administration étatique. Il y avait également des inégalités au sein même de la paysannerie, source de fréquents conflits entre laboureurs et *Tauner*, ou entre comuniers et habitants à propos des droits d'usage, dans un contexte de ressources insuffisantes.

L'évolution démographique, sociale et économique des sociétés rurales à l'époque moderne suivit des rythmes variables selon les régions. Cependant, la population s'accrut presque partout entre 1500 et 1800, plus rapidement aux XVI^e et XVIII^e s. qu'au XVII^e, mais nettement moins dans les Alpes qu'ailleurs. Les taux de croissance et la densité moyenne diffèrent selon les zones agraires. Après avoir dépendu surtout de l'extension des surfaces cultivées, la croissance reposa, dès le XVII^e s. dans les Préalpes et dès le XVIII^e dans les autres régions, sur la création d'emplois non agricoles dans l'industrie à domicile ([Protoindustrialisation](#)). L'augmentation de la productivité, en premier lieu dans les terres ouvertes, devint après le milieu du XVIII^e s. le but des réformes proposées par les physiocrates et les membres des sociétés économiques. Comme ceux-ci, contrairement aux agronomes réformateurs de la République helvétique et du XIX^e s., voulaient agir dans le cadre de l'ordre social et politique existant, les paysans furent peu disposés à les suivre.

En Suisse, les petites et moyennes exploitations prédominaient. Les grands domaines étaient rares. La pression démographique générale conduisit au cours de l'époque moderne à un morcellement croissant des propriétés; la part des laboureurs diminua (un quart à peine de la population rurale), tandis que celle des petits paysans et manouvriers qui ne possédaient pas assez de terre ou de bétail pour nourrir une famille augmentait jusqu'à atteindre, selon les régions, entre 50 et 90% des ménages ([Endettement agricole](#)). Les différences étaient nombreuses et frappantes: les laboureurs se partageaient la plus grande partie des surfaces

cultivables et des droits d'usage sur les communaux; ils disposaient d'un train de charrue complet, employaient des *Tauner* ou des domestiques et produisaient des surplus pour le marché, même lors des mauvaises années. Les détenteurs de petits et très petits domaines, en revanche, n'avaient pas d'attelage et devaient demander de l'aide pour labourer; ils n'employaient guère de domestiques et, ne couvrant pas tous leurs besoins, étaient obligés de s'approvisionner au marché ou chez les *Vollbauern*; ils se procuraient des gains accessoires en se louant comme ouvriers de campagne, en pratiquant l'artisanat rural ou de petits métiers. Les laboureurs tendaient à accaparer les fonctions publiques locales accessibles à la paysannerie, en évinçant les plus humbles. Les familles de notables villageois (laboureurs, aubergistes, meuniers) se transmettaient durant des générations les charges les plus influentes.

Dès le XVI^e ou XVII^e s, l'industrie à domicile, surtout textile, offrit aux couches défavorisées de la société rurale de nouvelles possibilités de gain largement indépendantes de la propriété foncière. Elle déclencha, dans des régions appartenant à la zone dite de "cultures mixtes" (Oberland zurichois, campagne bâloise, Appenzell Rhodes-Extérieures, Glaris, Toggenbourg, Haute-Argovie), où le droit d'établissement et l'économie étaient moins rigoureusement réglementés que dans le "pays du blé", un important essor démographique et économique qui finit par bouleverser les hiérarchies de la société rurale. D'autres régions abandonnèrent dès le XVI^e s. la céréaliculture pour se spécialiser dans l'élevage et l'économie laitière (Gruyère, Gessenay, Emmental); la production était destinée au marché (exportations de bétail et de fromage); commercialisation et monétarisation n'y entraînèrent pas d'essor démographique, au contraire de ce qui se passait dans les régions protoindustrielles. Enfin, dans la seconde moitié du XVIII^e s., la **révolution agricole** gagna les terres ouvertes du "pays du blé". Les bouleversements qui frappèrent la population rurale au XVIII^e s. préparèrent la disparition, dès 1798, des contraintes collectives et l'avènement de la propriété privée, nouvel ordre auquel contribua une élite paysanne désormais reconnue sur le plan politique.

4. XIX^e et XX^e siècles

Pour la période contemporaine, la paysannerie est comparativement bien documentée sur le plan statistique. Mais nous n'avons que des aperçus sur son histoire sociale et sur l'évolution de sa mentalité. Son rôle politique est souvent mal compris. En particulier, son attitude envers la modernisation (voulue ou subie?), envers l'Etat (conservatisme ou rébellion?) et envers le progrès (maintien de la tradition ou adaptation à la société industrielle?) mériterait davantage d'attention.

Aux XIX^e et XX^e s., avec la spécialisation des métiers, on entend par paysan un exploitant indépendant, chef d'une **entreprise familiale** produisant des denrées alimentaires destinées au marché. Son épouse lui sert de collaboratrice; elle dirige le ménage et, souvent, est responsable de la basse-cour, du petit bétail et du potager. En Suisse, les exploitations agricoles étaient et sont pratiquement toutes des entreprises familiales, les grands domaines étant rares. Il pouvait cependant y avoir un fossé entre un gros paysan et un **paysan-ouvrier**, propriétaire d'un petit domaine mis en valeur principalement par sa famille.

On peut distinguer quatre périodes. Dans les trois premiers tiers du XIX^e s., dans un contexte de révolution agricole et de bouleversements politiques, la paysannerie s'affranchit des structures traditionnelles marquées par les contraintes collectives d'esprit féodal, en mettant l'accent sur l'individualisme économique et l'égalité des droits. Entre les années 1870 et la Première Guerre mondiale, sous la pression du marché mondial et en réaction à l'expansion de la société industrielle, elle se transforma en une profession organisée et chercha à exercer une influence dans la société pluraliste. Ensuite et jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elle bénéficia d'une image plus positive que jamais, mais sa situation économique se dégrada. Après la guerre, l'agriculture subit des mutations techniques et économiques de grande ampleur, tandis que la paysannerie se trouvait à divers égards marginalisée.

4.1. L'évolution économique et sociale

Auteure/Auteur: Werner Baumann, Peter Moser | Traduction: Pierre-G. Martin

La suppression progressive des charges féodales depuis le XVIII^e s. facilita l'individualisation de la production alimentaire. Celle-ci s'adapta rapidement, au cours du XIX^e s., aux nouveaux besoins du marché, comme le montre le passage de la céréaliculture à l'élevage, à la fin du siècle. Les paysans se spécialisèrent soit dans les produits que demandait le marché, soit, au XX^e s., dans une agriculture de plus en plus organisée par l'Etat. Ils tendirent à abandonner les activités artisanales annexes, comme la fabrication et la réparation d'outils ou la préparation des semences et des adjuvants, pour les confier à des entreprises spécialisées. Les productions destinées surtout à l'autoapprovisionnement (légumes, baies, petit bétail, domaine fréquemment réservé aux paysannes) reculèrent temporairement, mais regagnèrent en importance dans l'entre-deux-guerres, en raison de la crise frappant l'élevage bovin (viande et lait). En se concentrant sur la production pour le marché, le paysan devint de plus en plus un professionnel au sens moderne.

Dans le cadre de la politique officielle visant à augmenter le degré d'autarcie sur le plan national et à encourager l'autoapprovisionnement des exploitants, on se soucia vivement de la formation professionnelle des paysans et paysannes. Dans l'entre-deux-guerres, pour la culture des champs, il s'agissait surtout de redonner les connaissances perdues du fait de la spécialisation; après 1945, face aux progrès de la mécanisation et vu le recours accru aux produits chimiques, on mit l'accent sur les sciences naturelles.

Le passage de l'agriculture traditionnelle, axée sur l'autoapprovisionnement, à la production moderne destinée au marché se fit sur des rythmes très différents selon les régions. Dans les vallées des Grisons et du Valais, l'économie de subsistance se maintint jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, tandis que dans les zones de collines des Préalpes, la céréaliculture avait déjà complètement disparu au tournant du siècle. Sur le Plateau, on rencontrait diverses formes mixtes; c'est dans la zone de la "rotation triennale améliorée" (Suisse du Nord, entre Schaffhouse et Bâle-Campagne) que des éléments d'économie de subsistance survécurent le plus longtemps. Au cours du processus de modernisation, les paysans furent

incités à penser et agir comme des entrepreneurs; si l'ampleur et la rapidité de ce phénomène sont peu étudiées, donc mal connues, il est certain du moins qu'il contribua à leur donner une position singulière dans la société industrielle: plus ils raisonnaient en "patrons" et rationalisaient leurs exploitations, plus ils devaient subir, comme des "ouvriers", les conséquences des mesures prises.

Au début du XIX^e s., la paysannerie était encore majoritaire au sein de la population. Mais l'industrialisation entraîna sa marginalisation progressive.

Le nombre des exploitations diminua fortement au XX^e s.: il passa de presque 250 000 (sans les micro-domaines) lors du premier recensement de 1905 à 200 000 durant la Deuxième Guerre mondiale, puis à 90 000 environ en 1990 et à 62 000 en 2007 (dont 45 000 gérées en tant qu'activité lucrative principale). Cette diminution a touché surtout les domaines de moins de 10 ha, beaucoup moins ceux de plus grande taille, dont le nombre a augmenté après 1945. L'agriculture occupait environ deux tiers de la population active dans la première moitié du XIX^e s., 4% en 2007; la chute est bien plus marquée pour les domestiques et les collaborateurs membres de la famille que pour les chefs d'exploitation.

Cette évolution a renforcé le caractère familial des exploitations agricoles, surtout après la Deuxième Guerre mondiale, quand les machines vinrent remplacer les domestiques. Si la communauté villageoise jouait encore un rôle central au XIX^e s., l'élément essentiel au XX^e s. est la famille élargie et, après 1945, de plus en plus la famille nucléaire. Les remaniements parcellaires et le déplacement des fermes hors des villages ont fait que celles-ci sont le plus souvent isolées au milieu de leurs terres. Un fossé s'est creusé au XX^e s. entre paysans de plaine et de montagne. Les seconds, ne pouvant profiter du progrès technique autant que les premiers, constituèrent dès l'entre-deux-guerres une catégorie particulière. Les mesures prises en leur faveur dans le cadre de la politique agricole ne les empêchèrent pas de devenir le symbole de la pauvreté en Suisse, au moment même où l'on faisait d'eux l'incarnation du caractère national.

Les efforts entrepris à la fin du XIX^e s., surtout dans des milieux bourgeois, pour homogénéiser et redéfinir la "culture paysanne" visèrent d'une part, avec la fondation des associations nationales de lutte suisse (1895), de hornuss (1902), de yodel (1910) et des costumes suisses (1926), une intégration de la

paysannerie dans l'Etat fédéral, tout en offrant d'autre part, d'une certaine manière, une compensation pour la perte de son univers, perte survenue depuis que la modernisation capitaliste avait transformé les paysans en agriculteurs.

4.2. Le rôle politique de la paysannerie

Auteure/Auteur: Werner Baumann, Peter Moser | Traduction: Pierre-G. Martin

Dans les révolutions libérales et radicales de la première moitié du XIX^e s., la paysannerie ne fut guère active en tant que telle. En revanche, à la fin du siècle, victime de la crise agricole et de plus en plus consciente d'appartenir à une minorité, elle s'organisa et se mit à intervenir en son nom. Elle réussit enfin à se faire entendre dans le débat politique grâce à la fondation, qui est à placer dans le contexte du mouvement démocratique, des [ligues paysannes](#). Cependant, elle ne devint un facteur important de la vie publique qu'après la création en 1897 de l'[Union suisse des paysans \(USP\)](#), aboutissement des efforts d'organisation des élites paysannes. Longtemps secrétaire de l'USP, l'influent Ernst Laur, surnommé le *Bauernführer*, parvint à créer peu à peu parmi les paysans une sorte de conscience de classe.

L'alliance entre bourgeois et paysans, qui marqua fortement la vie politique suisse au XX^e s., se forma vers 1900 autour de la question du protectionnisme, introduit dans les Etats voisins au cours des années 1870 et 1880 déjà. En se posant en promoteurs de la modernisation dans le domaine de l'économie d'entreprise, Laur et l'USP réussirent à gagner des partisans pour un protectionnisme modéré même dans les milieux de l'économie libérale. La gauche, qui n'était pas encore intégrée au système politique suisse, se lança dans une défense intransigeante du libre-échange, ce qui contribua à la naissance d'une alliance qui, confirmée pendant la Première Guerre mondiale, cimentée lors de la grève générale, aboutit à l'élection au Conseil fédéral, en 1929, de Rudolf Minger, membre du PAB ([Union démocratique du centre](#)).

Des divergences croissantes sur les orientations économiques causèrent un sérieux ébranlement de la coalition entre bourgeois et agrariens dans les années 1930. L'option d'une collaboration entre organisations ouvrières et paysannes prit corps quand une partie au moins de ces dernières participèrent, dans le cadre

du [Mouvement des lignes directrices](#), à l'élaboration d'une alternative sérieuse à la domination des partis bourgeois sur le plan fédéral. Mais ces efforts finirent par échouer. Dans l'après-guerre, la coalition retrouva ses marques; la loi sur l'agriculture de 1952 concrétisa sa [politique agricole](#), que les socialistes appuyèrent, au début, presque sans réserves.

Si la conception de la politique agricole se faisait presque exclusivement sur le plan fédéral, sa mise en œuvre dépendait largement des cantons et surtout des fédérations agricoles, comme l'Union centrale des producteurs suisses de lait, chargée par la Confédération de répartir les contingents laitiers entre les exploitants ([Producteurs suisses de lait](#)). Dans l'après-guerre, les paysans ne suivirent pas toujours les mots d'ordre de leurs fédérations, ni lors des votations sur la loi de 1952, ni sur des objets plus restreints (régime du sucre en 1948, production laitière en 1960). Ils furent associés de manière particulièrement étroite à la politique agricole, du fait que leurs organisations (notamment les [coopératives agricoles](#), les associations d'éleveurs) assumaient des tâches paraétatiques.

Les prix garantis, si importants pour la paysannerie, déjà contestés dans les milieux économiques libéraux lors de l'élaboration de la loi de 1952, furent de plus en plus remis en cause dans les années 1960. Ces critiques, jointes dès les années 1970 aux exigences des écologistes favorables à une agriculture plus extensive et dès la fin des années 1980 aux engagements pris dans le cadre du Gatt et de l'OMC (libéralisation du marché agricole) aboutirent au début des années 1990 à une réorientation de la politique agricole allant à l'encontre de la volonté d'une grande partie des paysans et de leurs représentants (abolition des mesures de soutien des prix et des subventions à l'exportation, développement des paiements directs liés aux tâches écologiques et indépendants de la production).

La politique agricole étatique se traduit par une diminution du nombre des paysans. Depuis la Première Guerre mondiale au moins, elle visa de plus en plus la satisfaction globale des besoins alimentaires dans une économie dominée par l'industrie. En même temps, elle favorisa le processus de marginalisation de la paysannerie dans la société moderne. C'est pourquoi il y eut toujours parmi les paysans des groupements d'opposition comme [Uniterre](#) ou l'[Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans](#) qui ne s'intéressaient guère au réaménagement de la politique agricole, mais en combattaient plutôt les effets à

long terme. Ces courants mirent en lumière la contradiction fondamentale et en fin de compte insoluble entre la société moderne fondée sur la croissance et le monde rural traditionnel qu'une partie de la paysannerie souhaite conserver, bien qu'il gêne l'expansionnisme des secteurs secondaire et tertiaire.

5. L'idéologie de l'Etat paysan, du XV^e au XX^e siècle

Auteure/Auteur: Matthias Weishaupt | Traduction: Pierre-G. Martin

On entend par *Bauernstaatsideologie* ("idéologie de l'Etat paysan") la conception selon laquelle les vertus de la paysannerie et sa capacité d'action politique seraient en quelque manière responsables du processus de formation de la Confédération. Cette représentation apparut à la fin du Moyen Age et vint appuyer et légitimer une revendication politique. Au cours du XV^e s., tandis que le système d'alliances constituant la Confédération suisse tendait à devenir une entité étatique, des querelles éclatèrent à propos de son statut au sein de l'Empire que Maximilien I^{er} s'efforçait de centraliser. Les affrontements politiques et militaires trouvèrent une expression idéologique dans laquelle la figure du paysan, du "vilain" (all. *pur*), joua un grand rôle. En se référant au système des trois ordres, qui attribuait à la noblesse la mission de régner et à la paysannerie celle de servir, des humanistes fidèles à l'empereur attaquèrent les dirigeants des cantons en les traitant de *böse puren* ("vils paysans") qui auraient usurpé le pouvoir au mépris de l'ordre voulu par Dieu. Les intéressés réagirent en se qualifiant de *frumen edlen puren* ("paysans pieux et nobles"); ils se légitimèrent en disant qu'avec l'aide de Dieu, ils avaient autrefois renversé une noblesse tyrannique et étaient donc ses successeurs légitimes. La lutte se refléta dans divers pamphlets et dans des chansons populaires. Les élites politiques de la Confédération adhérèrent à cette idéologie du paysan, qui les justifiait, mais ne les empêchait pas d'exercer sur les campagnes sujettes un pouvoir assez dur pour susciter des révoltes (affaire Amstalden en 1478, troubles dans les campagnes de Berne, Soleure, Lucerne et Zurich en 1513-1515).

L'ambiguïté inhérente à l'idéologie de la liberté paysanne réapparut à la Réforme, par exemple dans la politique de Zwingli. Après avoir compté en 1526 sur la mobilisation idéologique et politique de la paysannerie pour mener à bien sa campagne contre les Habsbourg et les cantons catholiques, il dut s'assurer en 1528,

dans la combourgeoisie avec Berne, contre les revendications des paysans dans les territoires sujets des villes. La Confédération perçue comme "Etat de paysans libres" servit de légitimation idéologique à plusieurs soulèvements ruraux dans le sud de l'Allemagne, depuis la ligue du Bundschuh dans le Hegau en 1460 jusqu'à la guerre des Paysans de 1525. Le modèle invoqué suscitait chez les révoltés l'espoir d'améliorations politiques et économiques; chez les nobles, il provoquait la peur. La confusion entre l'idéologie et la réalité sociopolitique eut des conséquences tragiques, quand les meneurs du Bundschuh, qui avaient cherché refuge auprès des Confédérés tenus pour des alliés, furent livrés ou même exécutés par les dirigeants des cantons.

Les historiens ont fini par reconnaître le contenu idéologique de la figure médiévale du paysan et abandonné l'idée selon laquelle la Confédération serait née de la civilisation pastorale de la Suisse centrale ([Peuple des bergers](#)), qui se serait défendue contre les influences extérieures au nom d'une identité paysanne particulière, puis aurait dû sa survie à la force de frappe extraordinaire des guerriers-bergers d'un "Etat paysan".

Après la découverte, dans un contexte marqué par la vogue européenne des Alpes suisses (XVIII^e s.), du berger helvétique comme incarnation d'une forme de noblesse originelle vint l'invention littéraire du thème de l'amour de la liberté dans les vallées alpestres; on songe ici au Guillaume Tell de Schiller, créateur d'une vision des Suisses comme "peuple des bergers". Puis les figures idylliques et idéalisées du paysan et du berger devinrent, surtout dans la seconde moitié du XIX^e s., le prototype du Suisse libre et démocrate. L'historiographie nationale et les manuels scolaires dessinèrent, en se référant à l'image transfigurée du guerrier-berger médiéval, une effigie du paysan sur laquelle le discours patriotique pouvait projeter ses multiples représentations: le vrai Suisse était intrinsèquement paysan, moralement intègre, chrétien, bon paroissien, antisocialiste et se distinguait par ses aptitudes pour la défense nationale. La paysannerie semblait la source physique et mentale de l'Etat moderne. Les citoyens et les ouvriers n'existaient pas ou passaient pour des paysans en exil (*Bauerntum in der Diaspora*, selon le mot d'Emil Dürr).

L'USP, fondée en 1897, et le bloc bourgeois, constitué de manière informelle en 1902 et formellement en 1919, en englobant les représentants des paysans, contribuèrent à la diffusion de cette idéologie qui connut son zénith à l'époque

de la défense spirituelle. Le [plan Wahlen](#), en allemand la "bataille des champs", fit célébrer la nécessité matérielle de l'agriculture; le prestige de la paysannerie atteignit alors son apogée. "On défend son pays en le mettant en culture", disait-on. L'idée d'Ernst Laur ("la capacité de défense d'un pays est dans les mains de sa classe paysanne") devint un élément important de l'idéologie identitaire nationale, telle qu'elle s'exprima dans le *Dörfli* ("le petit village") de l'Exposition nationale de 1939, dans le film *Le fusilier Wipf* (1939, d'après un roman de Robert Fäsi) ou dans le roman de Meinrad Inglin *La Suisse dans un miroir* (1985; all. 1938). Après la Deuxième Guerre mondiale, si les paysans restaient la "colonne vertébrale de la nation", leur influence diminua peu à peu dans la société. Ils durent quitter le piédestal sur lequel l'idéologie les avait hissés. La "civilisation paysanne" perdit une partie de son attrait auprès des citadins. Cependant, la marginalisation de la population paysanne dans l'après-guerre ne porta guère atteinte à l'idée que "le Suisse est un paysan". On continua de voir, et pas seulement de l'extérieur, la Suisse comme le pays des vaches et des paysans. Dans le discours politique interne, on ne cessa pas d'évoquer les prétendues racines paysannes de l'Etat et de se référer à des valeurs paysannes apparemment immémoriales, comme la santé morale, le sens de la nature, le respect des traditions et le patriotisme, proposées comme modèles surtout par des mouvements populistes réactionnaires. Le débat qui commença dans les années 1970 sur les effets écologiques de la croissance économique sans précédent de l'après-guerre mit de nouveau les paysans au premier plan, en tant que propriétaires et gestionnaires d'une part essentielle de ce qui était perçu comme la nature. Une enquête d'opinion du début des années 1990 a montré que 40% des Suisses pouvaient être considérés "mentalement" comme des paysans, même si 4% seulement l'étaient concrètement.

Sources et bibliographie

Bibliographie

Généralités

- A. Tanner, A.-L. Head-König, éd., *Les paysans dans l'hist. de la Suisse*, 1992

Préhistoire et Antiquité

- G. Barker, *Prehistoric Farming in Europe*, 1985
- *Die ersten Bauern*, 1, 1990
- R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine*, 1992, 148-162

- SPM, 1-6
- J. Schibler et al., Ökonomie und Ökologie neolithischer und bronzezeitlicher Ufersiedlungen am Zürichsee, 1997

Moyen Age

- P. Blickle, «Bäuerliche Rebellionen im Fürststift St. Gallen», in Aufruhr und Empörung?, éd. P. Blickle et al., 1980, 215-295
- P. Dubuis, Une économie alpine à la fin du Moyen Age, 2 vol., 1990
- R. Sablonier, «Innerschweizer Gesellschaft im 14. Jahrhundert», in Innerschweiz und frühe Eidgenossenschaft, 2, 1990, 9-233, surtout 38-55 et 214-233
- GKZ, 1, 130-171, 269-297, 390-437
- T. Meier, R. Sablonier, éd., Wirtschaft und Herrschaft, 1999

Epoque moderne

- G.C.L. Schmidt, Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus, 1932
- G.-A. Chevallaz, Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime, 1949
- Peyer, Verfassung, 106-141
- S. Huggel, Die Einschlagsbewegung auf der Basler Landschaft, 2 vol., 1979
- M. Mattmüller, Bevölkerungsgeschichte der Schweiz, 1^{re} partie, 2 vol., 1987
- V. Abt-Frössl, Agrarrevolution und Heimindustrie, 1988
- Braun, Ancien Régime, surtout 45-103
- Ch. Pfister, Klimageschichte der Schweiz 1525-1860, ³1988
- A. Schluchter, Das Gösgeramt im Ancien Régime, 1990
- P. Bierbrauer, Freiheit und Gemeinde im Berner Oberland 1300-1700, 1991
- J. Mathieu, Eine Agrargeschichte der inneren Alpen, 1992
- D. Zumkeller, Le paysan et la terre, 1992
- A. Holenstein, Bauern zwischen Bauernkrieg und Dreissigjährigem Krieg, 1996
- A. Ineichen, Innovative Bauern, 1996

XIX^e et XX^e siècles

- H. Brugger, Die schweizerische Landwirtschaft in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts, 1956
- H. Brugger, Die schweizerische Landwirtschaft 1850-1914, 1978
- C. Quartier, Paysans aujourd'hui en Suisse, 1978
- M. Lemmenmeier, Luzerns Landwirtschaft im Umbruch, 1983
- F. Walter, Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions: 1798-1856, 1983

- H. Brugger, Die schweizerische Landwirtschaft 1914-1980, 1985
- W. Baumann, Bauernstand und Bürgerblock, 1993
- P. Moser, Der Stand der Bauern, 1994

L'idéologie de l'Etat paysan, du XV^e au XX^e siècle

- G.P. Marchal, «Die "Alten Eidgenossen" im Wandel der Zeiten», in Innerschweiz und frühe Eidgenossenschaft, 2, 1990, 307-403
- M. Weishaupt, Bauern, Hirten und "frume edle puren", 1992

Les contenus créés au nom du Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) sont soumis à la Licence Creative Commons CC BY-SA. Les droits sur tous les autres contenus (en particulier les images, les films et les documents sonores) sont détenus par les titulaires des droits d'auteur expressément désignés. [consignes et droits d'utilisation/about/help/03-archive-abbreviations" target="_blank">Abréviations et sigles](#), informations sur [consignes et droits d'utilisation/about/usage" target="_blank">la mise en place de liens, les droits d'utilisation et les modalités de citation.](#)